Fiche n°12 Les itinéraires

I. Catégories de routes, signalisation, réglementation, accidents, importance du réseau :

	Importance du réseau
Communale C 6 R 2	**628 987 Km 61% du réseau**
Départementale D 28	**377 777 Km 37%**
Nationale N 89	**9747 Km 0,9%**
Autoroute A 75	**10 891 Km 1,1%**

Autres…

F 7 Réseau forestier

E 11 Réseau Européen

Réglementation :

L'autoroute : est un axe routier à accès réglementé. Il est interdit aux piétons, cycles, cyclomotoristes.
La vitesse est limitée à 130km/h, le stationnement et l'arrêt y est interdit sauf sur les aires. La bande d'arrêt d'urgence n'est à utilisé que en cas de panne ou accident. Ligne blanche sur la droite de la chaussée. Chaussées séparées

Route à accès réglementé : la vitesse est limitée à 110km/h. Il est interdit aux piétons, cycles, cyclomotoristes. Ligne blanche sur la droite de la chaussée. Terre plein central. Chaussées séparées
Hors agglomération : la vitesse est limitée à 90km/h. Le stationnement est autorisé des deux côtés de la chaussée. Double sens.
Agglomération : la vitesse est limitée à 50km/h. Le stationnement est autorisé dans le sens de la circulation. On peut trouvé aussi des stationnements à durée limitée, alternée, semi mensuelle. Circulation à double sens.

Interdiction : certaine section de route sont interdites à certains types de véhicules. Indiqués par certains panneaux.
Ex :

Transport de marchandise

Automobile/ motocyclette

cycles

Direction conseillée pour une catégorie de véhicule:

Transport de marchandise

Automobile

Véhicule

Accidentologie :
Générale :
Corporel = 30% campagne, 70% en ville
Tué = inversement

	Importance du réseau	Tués
Communale	**628 987 Km 61% du réseau**	**776 11,22%**
Départementale	**377 777 Km 37%**	**2855 41,3%**
Autoroute	**10 891 Km 1,1%**	**2730 39,5%**
Nationale	**9747 Km 0,9%**	**552 8%**

Les facteurs :
Sur les routes : Véhicule seul 37% des tués ; Collision frontale 21,9% ; Collision de côté 16% ; Collision avec véhicule seul 11 ,4% ; Collision en chaîne 1,1%

Sur autoroute :
40% véhicules seuls, 30% collision en chaîne, 18% sommeil. 1 tiers des conducteurs et passager pas ceinturé.

La vigilance n'est pas la même en fonction de la route empruntée. En effet la perception du risque diminue en campagne , alors que en agglomération elle augmente du au nombre d'information à enregistrer.

II. Préparation d'un itinéraire :

Vérifiez votre véhicule
Vérifiez les freins, la direction, les phares et les feux, la batterie et les balais d'essuie-glace.
Contrôlez l'état, l'usure et la pression des pneus, y compris la roue de secours.
Nettoyez les feux et les phares.
Complétez les niveaux : huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace…
Vérifiez la présence à bord du matériel nécessaire au changement de roue, d'une trousse à pharmacie, d'une lampe de poche, ainsi que d'un triangle de pré signalisation et d'un gilet de sécurité.

Carte :
-Préparer votre itinéraire en privilégiant les autoroutes ou les routes à chaussées séparées.
-Préparer soigneusement votre voyage à l'aide d'une feuille de route, et recherchez les itinéraires les plus sûrs.
-Ayez toujours une carte avec vous, même si vous avez un GPS cela pourrait vous être utile si il tombe en panne.
-Actualisez votre GPS.

Documents obligatoires :
-Le permis de conduire original. La photocopie n'est pas recevable.
-La carte grise. Lors d'un contrôle routier il faut montrer l'original.
-L'attestation et le certificat d'assurance.
-Le macaron de visite technique.
L'attestation de fin de formation pour les conduites accompagnées, pendant 3 ans maximum, accompagnée d'une extension de garantie d'assurance
Pour les jeunes conducteurs, attestation de l'examen de permis de conduire favorable, pendant 2 mois maximum
Ces deux attestations sont valables en France uniquement.
En cas de non présentation du permis de conduire ou de la carte grise : amende de 1ere classe. On doit présenter les documents dans les 5 jours maximum à la gendarmerie, sinon amende de 4e classe.
En cas de non présentation de l'assurance : amende de 2e classe. En cas de non présentation en 5 jours : 4e classe.
En cas de non présentation du contrôle technique : amende de 4e classe et immobilisation.

Documents utiles :

- notice du constructeur
- le manuel d'entretien avec la liste des concessionnaires de la marque
- constats à l'amiable
- cartes de la région
- disque de zone bleu
- le papillon avec le numéro du service de dépannage de l'assureur

Conducteur :

Partez en forme

-Prenez la route reposé et, surtout pas après une journée de travail. Choisissez de partir le matin, plutôt que dans la soirée ou dans la nuit.
-Évitez l'alcool, les médicaments incompatibles avec la conduite, les repas copieux, le stress, l'énervement et tout ce qui peut contribuer à une perte de vigilance.
-Ne vous fixez pas d'horaire d'arrivée.
-Prévoyez des occupations pour les enfants (livres, CD, jeux, etc.).

Prévenez les risques d'endormissement et de somnolence

-Ne surchauffez pas l'habitacle et aérez-le régulièrement.
-En été, évitez les longs trajets en pleine canicule et, si votre véhicule est climatisé, conservez une différence modérée entre la température extérieure et intérieure (4 à 5 °C maximum). Buvez beaucoup d'eau fraîche, mais non glacée, avant et pendant le trajet.
-Arrêtez-vous au moins un quart d'heure toutes les deux heures, même si vous vous sentez en forme, et pratiquez une activité relaxante : étirement, promenade.
-Si vous avez écourté votre sommeil ou pris la route de nuit, augmentez la fréquence des pauses et faite une courte sieste pendant les arrêts.
-Dès les premiers symptômes de somnolence

- bâillements, paupières lourdes, crampes – arrêtez-vous et dormez au moins vingt minutes et, pour récupérer plus rapidement, prenez un ou deux cafés avant de vous endormir. Cela vous aidera à retrouver toutes vos capacités au réveil.

Evitez de conduire aux heures où le risque de somnolence augmente sensiblement : entre 2h et 5h du matin.

Conditions météorologiques :

-Informez-vous sur les conditions de circulation et sur les prévisions météorologiques sur l'ensemble du trajet.
-En été, évitez les longs trajets en pleine canicule et, si votre véhicule est climatisé, conservez une différence modérée entre la température extérieure et intérieure (4 à 5 °C maximum). Buvez beaucoup d'eau fraîche, mais non glacée, avant et pendant le trajet.
-En été, pensez au pare-soleil et aux lunettes de soleil.
-En hiver, prévoyez des couvertures, des vêtements chauds et confortables, de l'eau et de la nourriture, en cas de blocage de la circulation. N'oubliez pas une bombe antigivre, pour ouvrir les serrures, une raclette, des gants et vos équipements spéciaux (chaînes, pneus neige, etc.).

Chargement du véhicule :

Soyez attentif au chargement
-Chargez votre véhicule la veille du départ, dans la mesure du possible.
-Répartissez les poids sur l'ensemble du véhicule.
Placez les bagages les plus lourds le plus bas possible.
-Ne disposez pas d'objets sur la plage arrière, ils réduiraient la visibilité et se transformeraient en projectiles en cas de choc.
-Si vous utilisez des barres de toit, un coffre de toit, un porte vélos ou une remorque, respectez scrupuleusement les indications du constructeur et conformez-vous aux règles en vigueur en matière de chargement (dépassement de la longueur du véhicule, signalisation, etc.).

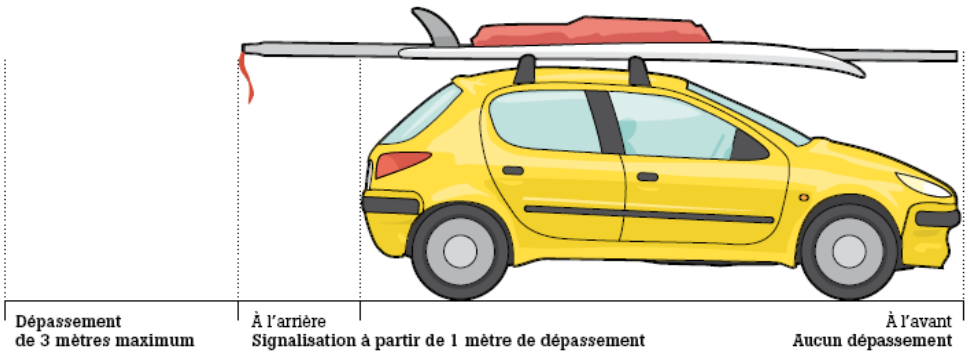

Système d'information :

LES INFORMATIONS UTILES AVANT DE PARTIR		
CONDITIONS DE CIRCULATION	Tous réseaux	www.bison-fute.gouv.fr N° Vert : 0 800 100 200
	Autoroutes	www.autoroute.fr
PRÉVISIONS MÉTÉORO-LOGIQUES	France entière	www.meteofrance.com Service local national de Météo France : 32 50*
	Par département	Prévisions à 7 jours pour tous les départements français : 0 892 68 02 + n° du département*
Durant le voyage, restez à l'écoute des radios pouvant diffuser des informations routières, en particulier le 107.7 FM.		

III. Suivi d'un itinéraire, signalisation de direction (vers et sur) :

Suivi d'un itinéraire

Définitions de différents itinéraires :
Itinéraire bis : en période de circulation dense, permet de circuler sur des routes moins chargées.
Itinéraire de délestage : permet d'éviter un bouchon, des travaux…
Itinéraire de substitution : est un itinéraire associé à un réseau autoroutier qui est utilisé quand l'autoroute connaît des perturbations.

Panneaux de direction :

Sur routes, départementales, et communales :

Avant le changement de direction :

Avec des flèches :

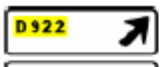

D31b
Panneau de signalisation avancée de sortie non numérotée

D32a
Panneau de signalisation avancée d'aire sur route

Avec schémas :

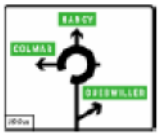

D42b
Panneau de présignalisation diagrammatique à sens giratoires

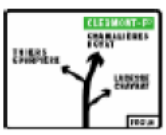

Avec distances :

D41b
Panneau de présignalisation de sortie non numérotée

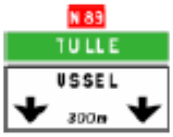

Dans le changement de direction :

Directions autoroutes

Directions locales

Temporaire

Directions Localités importantes

Après le changement de direction (filante):

Sur l'autoroute :

Filante :

Aire : d'autoroute

Bifurcation :

Sortie :